

Monsieur Paul Magnette
Ministre du Climat de l'Energie
Rue Bréderode 9
1000 Bruxelles

votre lettre du
16/12/2010

vos références

nos références
TR/JDS/110228

Bruxelles
28/02/2011

Concerne : Demande d'avis au CFDD sur l'étude prospective concernant la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel à l'horizon 2020 et sur son rapport d'incidences environnementales.

Monsieur le Ministre,

Le Conseil accuse bonne réception de votre demande d'avis envoyée dans une lettre datée du 16 décembre 2010, portant sur l'étude prospective concernant la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel à l'horizon 2020 et sur son rapport d'incidences environnementales, en application de l'article 6 de la loi du 13 février 2006 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement.

L'étude prospective concernant la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel a des implications sociétales très importantes, en particulier dans le cadre de la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques fixés au niveau européen et du futur mixte énergétique.

Il semblerait que le document soumis pour avis au Conseil doive être actualisé par le nouveau Règlement européen sur la sécurité d'approvisionnement. Dans ce contexte, le Conseil préfère ne pas émettre d'avis et ce, exceptionnellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Theo Rombouts
Président